

Souchon Auvergne : la grève a abouti à un accord

La Tribune
LE PROGRES

Samedi 2 avril 2011

Les salariés de l'entreprise de Saint-Maurice-de-Lignon reprendront le travail

Après cinq jours de grève, les quelque cent vingt-cinq salariés de Souchon Auvergne située à Saint-Maurice-de-Lignon, et la direction du groupe Soparind - Bongrain sont arrivés à un accord.

Hier à 20 heures, les grévistes ont voté, à l'unanimité, la fin du mouvement de contestation. À l'issue de leur assemblée générale, les salariés se disaient « soulagés » tout en assurant rester « vigilants » notamment concernant le respect envers les ouvriers.

Depuis lundi, les 80 à 90 % de grévistes demandaient une augmentation de salaire de 2,5 % et 50 euros mensuels. Après un bras de fer, et de longues journées au rythme des négociations, ils ont finalement obtenu une augmentation de 54 euros mensuels et une prime vacances de 100 euros.



Entre 80 et 90 % des salariés ont suivi le mouvement de grève durant cinq jours / Photo Isabelle Devoos

Dix heures et demie seront retenues sur les salaires pour les cinq jours de grève.

Pour les plus bas salaires, « la revalorisation équivaut à 660 euros annuels » commentait, hier soir, Raymond

Vacheron. « C'est une avancée sociale importante au sein de cette entreprise dont les salariés signent leur première grève et leur première victoire ».

Le secrétaire de l'UD CGT en est d'ailleurs convaincu :

« Le pouvoir d'achat devient une question urgente. Les entreprises se doivent d'entendre les revendications salariales ». Des revendications qui se propagent comme une traînée de poudre. La grève au

sein de Souchon Auvergne a eu lieu tout juste une semaine après la fin de celle de la Fromagerie de Beauzac, deux entreprises appartenant au même groupe agroalimentaire.

Isabelle Devoos